



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du mardi 5 février 2019

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Bilan de la fête de l'Amicale Laïque (Tirage au sort des participants à la journée du 10 avril)
3. La tarification solidaire dans les sections.
4. Proposition du prévisionnel des subventions pour 2019 (école, associations).
5. Organisation de l'Assemblée Générale. Appel à candidature au Conseil d'Administration.
6. Compte-rendu de la rencontre avec la mairie et l'association Pont-Caffino à propos de la participation financière du Canoë Kayak.
7. Questions diverses
 - Récit d'un essai d'atelier avec la sonothérapeute Hélène PANCHOUT (Marie-Claire COUTARD GOURBIL)
 - Absence de la professeure de Yoga
 - Demande d'une banderole pour la Fête de la musique
 - Cinéтик, rappel
 - Le Grand Débat

Présents : BRETIN Marie-Thérèse, CARLOTTI Alain, CHOLOT Sandrine, CLAUSSE Thierry, CORMERAIS Evelyn, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, DECOURTY Isabelle, FICHET Marie-Line, HERBRETEAU Domnin, KEREZEON Stéphane, MARSOLIER Denis, MARTIN Christiane, MARTIN Eva, MARTIN Guy, MIGNONI Bernard, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, PEYTREMANN André, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, RENAUDIN Annie-Claude, ROUTIER Yves, SIMON Françoise.

Excusés : BOUTET Carole, LEUCHER Laurence, OLLIVIER MARCHAND Cécile.

La séance est ouverte à 20h35.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan de la fête de l'Amicale Laïque du 18 janvier 2019 (Tirage au sort des participants à la journée du 10 avril)

L'ambiance était sympathique mais on peut regretter une participation à peine suffisante des jeunes adultes. L'effectif total (autour de 80 personnes) était un peu inférieur à celui qu'on attendait, mais il y avait néanmoins de nouveaux visages.

Le moment était bien choisi (vœux et galette), peut-être un peu trop près de la rentrée. Il faudrait programmer cette rencontre un peu plus tard en janvier.

L'idée est émise et retenue que cette formule de fête qui ne demande pas une grosse préparation pourrait être reproduite chaque année plutôt que tous les deux ans en conservant ce format : soirée apéro dinatoire avec animation, vœux et galette.

Pour faire connaître nos fêtes de l'Amicale Laïque, les responsables de section enverront à leurs adhérents le lien vers le compte-rendu qui se trouve sur le site de l'Amicale Laïque.

Tirage au sort des dix participants à la journée du 10 avril à Nantes, organisée par La Ligue FAL44. Rappel: chacun des participants devra emmener un enfant, puisque la sortie est prévue pour 20 personnes. En cas d'empêchement, les heureux gagnants sont priés de se faire remplacer.

Valérie KREMER ; Marylène FUSELIER ; Stéphane KEREZEON ; Chantal MENAGER ; Bénédicte METAIS ; Franck PADIOU ; Marine POIRON ; Christiane ROUTIER ; Thibaud DOUILLARD ; Bernard HERVOUET.

3. La tarification solidaire dans les section

La tarification solidaire a été proposée par la Ligue et son idée reprise et diffusée par la FAL 44 lors de son AG de novembre 2016. A partir de 2017, une réflexion a été menée au sein de l'Amicale Laïque pour comprendre le fonctionnement et voir si nous pouvions appliquer à l'ensemble des sections la tarification au taux d'effort. En juin 2017, nous avons, en Conseil d'Administration, adopté le principe et nous nous sommes prononcés pour la mise en application dans toutes les sections à la rentrée 2017.

La section billard, contactée plusieurs fois pour explications, a d'abord différé l'application pour finalement la refuser à la quasi-totalité de ses adhérents lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de la section du 19 octobre 2018.

La question se pose donc de savoir si on peut accepter qu'une section de l'Amicale Laïque refuse d'appliquer une règle commune.

RESOLUTION : Après de multiples échanges , il a été décidé que la question serait posée lors de l'Assemblée Générale sous la forme suivante : "Souhaitez-vous que la tarification solidaire (telle que définie lors de cette AG) soit obligatoirement appliquée sur la cotisation section à toutes les sections existantes ou futures. "

4. Proposition du prévisionnel des subventions pour 2019 (école, associations).

En l'absence de la trésorière, ce point sera discuté lors du prochain Conseil d'Administration.

5. Organisation de l'Assemblée Générale. Appel à candidature au Conseil d'Administration.

Nous sommes toujours en attente d'une animation pour clore l'Assemblée Générale. A ce jour, aucune piste.

Françoise prépare les convocations, les pouvoirs, les appels à candidature et les invitations.

Nathalie BELKHEIR démissionne.

Isabelle DECOURTY présente sa candidature.

Les cooptés ne sont pas encore tous connus.

Les responsables de section sont chargés d'envoyer des photos de leur activité à Jean Michel RADIGOIS.

En cours d'AG, Marine POIRON, volontaire en service civique, pourrait présenter le début de son travail sur l'histoire de l'Amicale Laïque.

6. Compte-rendu de la rencontre avec la mairie et l'association Pont-Caffino à propos de la participation financière du Canoë Kayak.

Christian MORICEAU rappelle l'historique des rencontres avec les différents partenaires, dont l'Association Pont Caffino et la mairie de Château-Thébaud. (voir compte-rendu du Conseil d'Administration de janvier 2019). La mairie de nouveau rencontrée informe qu'elle ne reviendra pas sur sa décision de ne verser que 1000€. La convention avec l'Association Pont Caffino a été signée, cette fois pour 5 ans.

Christian MORICEAU a demandé à l'Asso Pont Caffino un calendrier établissant des dates de rencontres régulières.

7. Questions diverses.

- **Yoga** : La professeure est absente depuis janvier 2019, suite à un accident. Elle n'a pas trouvé de remplaçante pour assurer les séances, qui devraient reprendre après les vacances d'hiver. Y a-t-il une possibilité de rattraper les séances manquantes ? Cela paraît difficile compte tenu du calendrier prévu jusqu'au début du mois de juillet.
La solution proposée : un avoir sur l'activité de l'an prochain ou un remboursement pour ceux qui ne renouvelleront pas leur adhésion.

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration donne son accord pour adopter cette solution.

- **Atelier de Sonothérapie** d'Hélène PANCHOUT : (rapport de Marie-Claire COUTARD GOURBIL)
L'atelier de ce dimanche a duré trois heures pour faire découvrir les différentes facettes de cette activité: Relaxation / Exercices de yoga – Pilates – Sophrologie / Travail de la voix (sons et chants).
Ces ateliers s'adressent aux actifs et/ou aux retraités.
Nous proposons d'organiser un atelier de découverte un samedi après-midi. Eva MARTIN est chargée de contacter Hélène PANCHOUT et la mairie pour la date et la salle.

- **Fête de la musique** .
Eva MARTIN demande l'accord du Conseil d'Administration pour l'achat d'une banderole.

RESOLUTION : le Conseil d'Administration donne son accord pour l'achat d'une banderole de l'ordre de 200€.

- **Cinétik** : Rappel vendredi 8 février, Moi Daniel Blake. 20h. Espace Bois Joli.
- **Le Grand Débat.**
La Fal 44 organise pour ses adhérents un débat sur le thème "Démocratie Citoyenneté", mardi 12 février 2019, au 9 rue des Olivettes. Il faut s'inscrire au plus vite.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 5 mars, à 20h30, salle de la Maine.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

*Compte-rendu rédigé par F. SIMON
et M-C COUTARD GOURBIL*

Vu, la présidente :
Annie-Claude Renaudin